



Nouvelle-Aquitaine,
Vendée, Maine et Loire
et Bretagne



CAPRIN FROMAGER FERMIER SPECIALISE

Ce système peut se rencontrer dans tous les départements de Nouvelle-Aquitaine et Pays-de-la-Loire. Selon les surfaces disponibles, des variantes concernant la part d'achat dans l'alimentation sont observées. La localisation influe sur le niveau de valorisation des fromages et les charges de commercialisation.

Les caractéristiques de l'exploitation

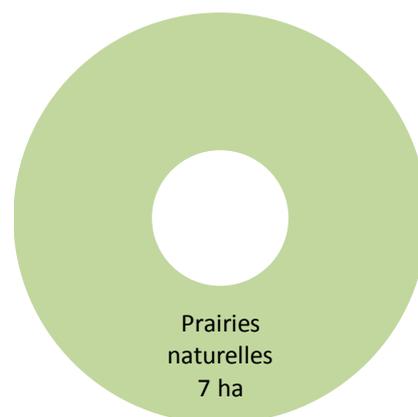
Main d'œuvre	SAU	Nombre de chèvres	Lait produit
2 UMO dont 0,3 UMO salariée	7 ha dont 7 ha SFP	52 chèvres alpines	35 000 litres

La structure décrite est de faible dimension et dépend des achats pour l'alimentation. Les activités de transformation et de commercialisation permettent de bien valoriser le lait transformé et de compenser le coût alimentaire élevé. La main d'œuvre est orientée vers l'élevage et le devenir du produit.

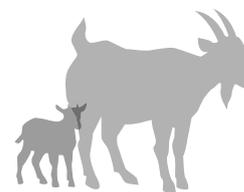
Le troupeau

52 chèvres
35 000 litres produits et transformés
670 litres de lait produit / chèvre
11 chevrettes
7 chèvres / ha SFP

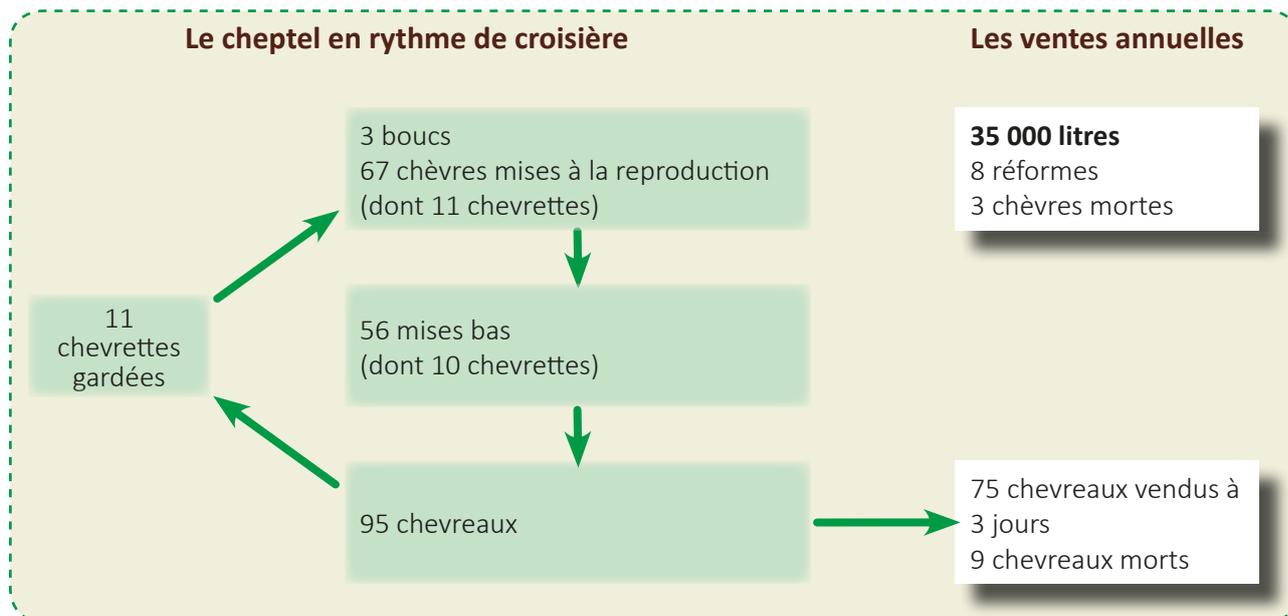
Les surfaces



COLLECTION RÉFÉRENCES



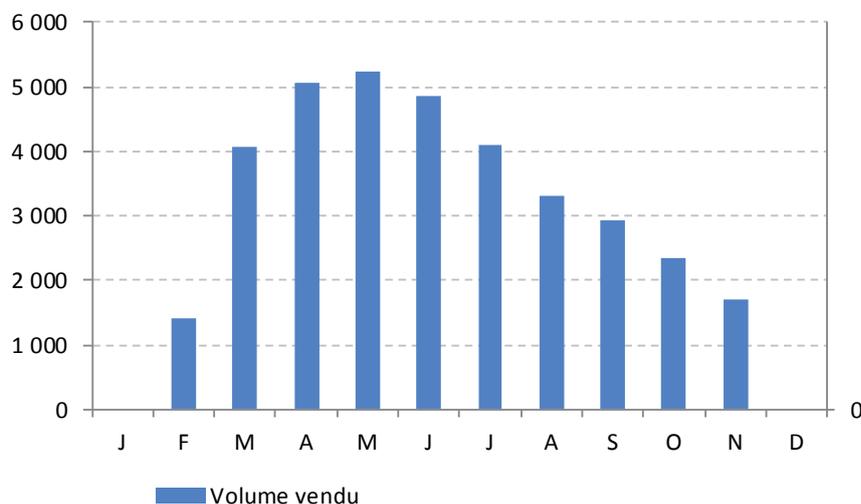
La conduite du troupeau



La reproduction

		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Chèvres	Saillies naturelles									56			
	Mises-bas		42	4									
Chevrettes	Saillies naturelles									11			
	Mises-bas		2	8									

La production laitière



Dans ce système, les mises-bas sont très groupées. Les adultes mettent bas en février-mars et les primipares légèrement décalées en mars. Le troupeau est tari deux mois (voire 3 mois), en décembre-janvier. Les chevreaux sont vendus à 8 jours faute de place et surtout de temps pour assurer l'engraissement.

Les rations journalières distribuées (fourrages en kg MS, concentrés et déshydratés en kg brut)

	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J
	Début lactation					Milieu lactation			Fin de lactation		Tariement	
Foin luzerne (MS)	0,9		1,0			1,0			1,0			0,5
Foin prairies (MS)	1,0		1,0			1,0			1,0			1,0
Maïs grain	0,2		0,3			0,3			0,3			
Orge	0,2		0,3			0,3			0,3			0,35
Tourteau de soja	0,2		0,3			0,2			0,15			

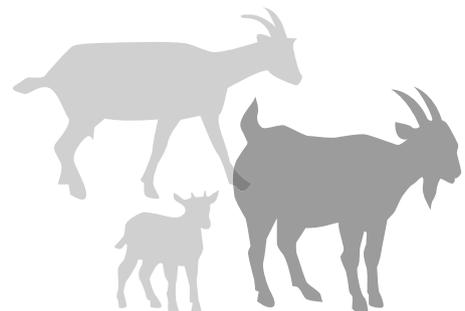
Le foin de luzerne est acheté, il permet d'assurer un fourrage de base de qualité. Les céréales et le tourteau de soja peuvent être remplacés par un aliment concentré du commerce. Ce système permet de simplifier le travail de distribution et de diminuer les besoins en stockage (une seule cellule nécessaire) pour un surcoût d'environ 1 600 € par an.

Les fourrages, concentrés et déshydratés à distribuer

	kg/chèvre/an	kg/chevrette/an	Total troupeau/an (tonnes)
Foin luzerne	330	100	18
Foin prairies	370	250	22
TOTAL FOURRAGES (MS)	700	-	40
Orge acheté	110	60	6
Maïs grain acheté	90	60	5
Tourteau de soja acheté	70	30	4
TOTAL CONCENTRES (brut)	310	150	16

L'autonomie et l'efficacité de la ration

Part de fourrages dans la ration	71 %
Quantité concentrés «chèvre»	460 g/l
Quantité déshydratés «chèvre»	0 g/l
Part des concentrés exploitation	0 %
Autonomie alimentaire- MS	40 %
Autonomie alimentaire- UFL	39 %
Autonomie alimentaire- MAT	32 %



Le système fourrager

L'utilisation des surfaces

7 ha prairies naturelles	1 ^{ère} coupe						Foin de prairies naturelles 28 t MS
7 ha	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	

Les fourrages stockés

Les rendements fourragers

Foin de prairies naturelles	1 ^{ère} coupe	t MS par ha
		4

La fertilisation

30 unités d'azote sont épandues au printemps pour «booster» la pousse de l'herbe.

Fumure organique

52 tonnes de fumier échange paille/fumier



Transformation et commercialisation

Les 35 000 litres produits sont transformés principalement en fromages de type lactique. La transformation est assurée tous les jours avec l'intervention d'un salarié à tiers temps. Le lactosérum est distribué à des porcs qui sont autoconsommés.

La commercialisation est assurée pour 80 % du chiffre d'affaires en vente directe, grâce à 2 ou 3 marchés hebdomadaires et de la vente à la ferme plus ou moins développée selon la localisation et la période (été pour les zones touristiques, toute l'année ailleurs).

20 % du chiffre d'affaires est réalisé par la vente à des intermédiaires (crémiers, restaurants, superettes...).

La valorisation du litre de lait est élevée, à 2,3 € par litre grâce à des zones de chalandise à fort niveau de vie (Bordeaux, littoral atlantique, zone touristique...) et un réseau commercial bien établi.

Un véhicule avec caisson isotherme permet d'assurer les livraisons et le transport des fromages au marché.

Les principaux équipements

Traction



1 tracteur : 70 CV équipé d'un chargeur.

Récolte



Faucheuse, faneuse avec presse balle ronde*.

Commercialisation



Remorque «groupe froid» ou camion avec caisson isotherme.

* matériel en commun

Les bâtiments



Le troupeau caprin est logé en chèvrerie. La fromagerie d'une dimension de 45 m² permet d'assurer la fabrication des fromages.

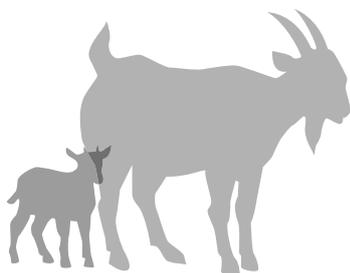
Le travail

L'exploitation est conduite par un couple secondé par 0,3 UMO qui intervient principalement en fromagerie.

La conduite du troupeau est simple avec des mises-bas de saison. L'alimentation est distribuée matin et soir.

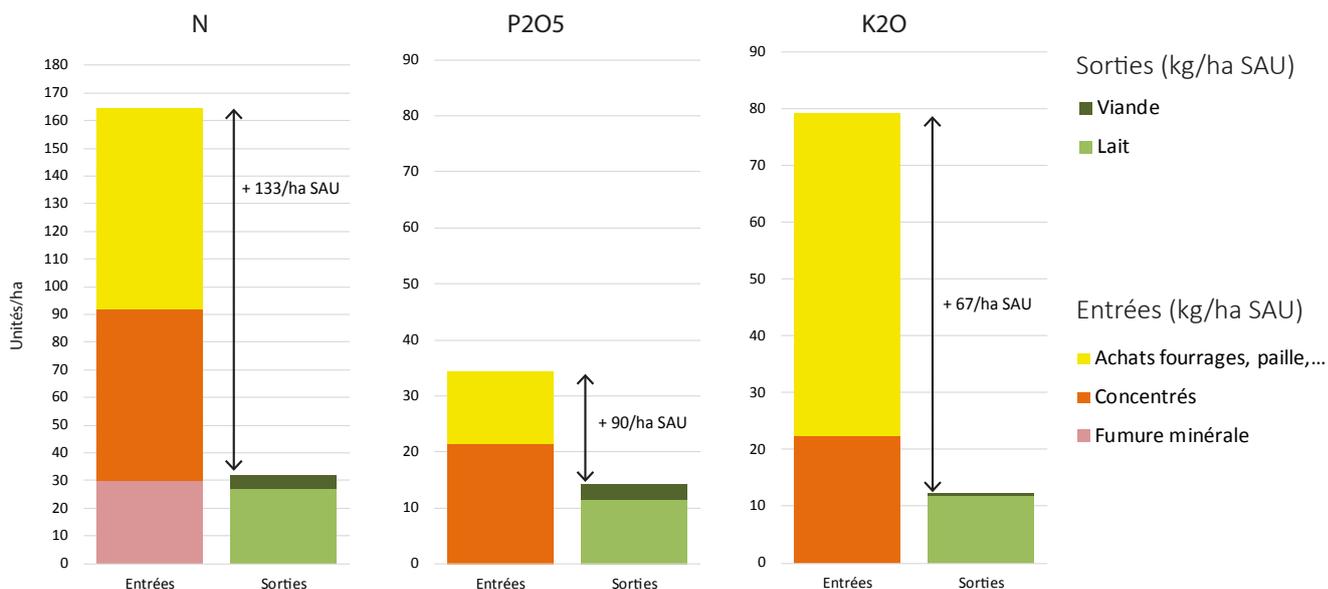
Les travaux de fenaison sont assurés par l'exploitant, avec du matériel en propriété, à l'exception de la presse à balle ronde.

Avec le fromage, le travail est conséquent, avec notamment un temps important consacré à la commercialisation. Chaque marché nécessite en moyenne 6 à 7 heures de temps de travail. L'arrêt de la traite pendant deux mois permet une pause dans l'année.

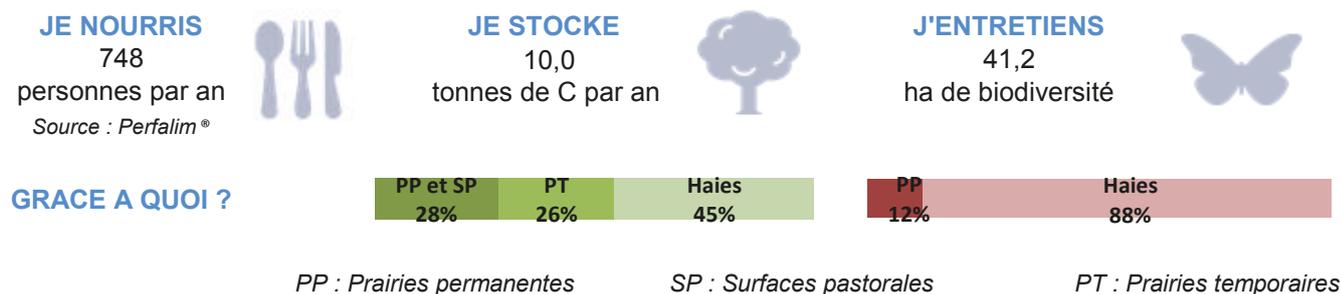


Les indicateurs environnementaux

Le bilan des minéraux hors fixation symbiotique

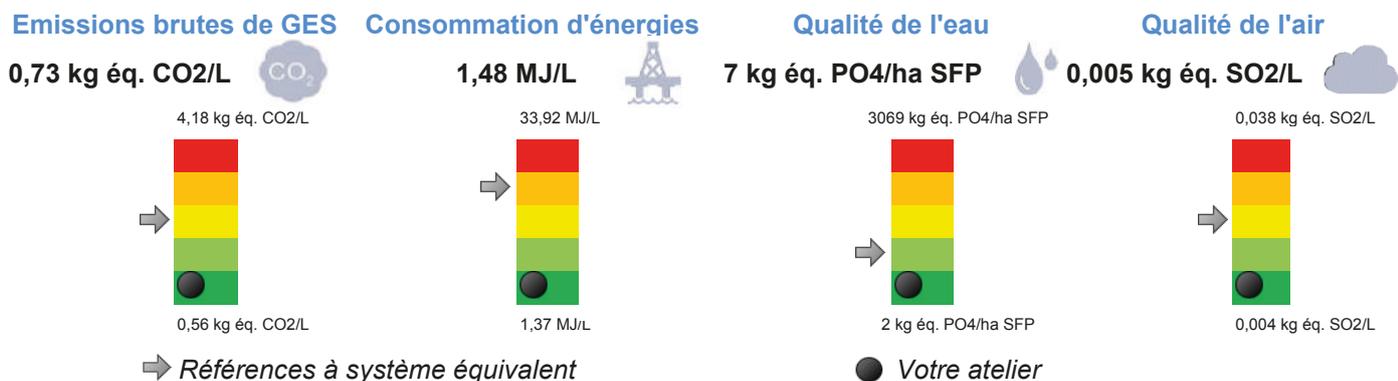


Les contributions positives de l'atelier



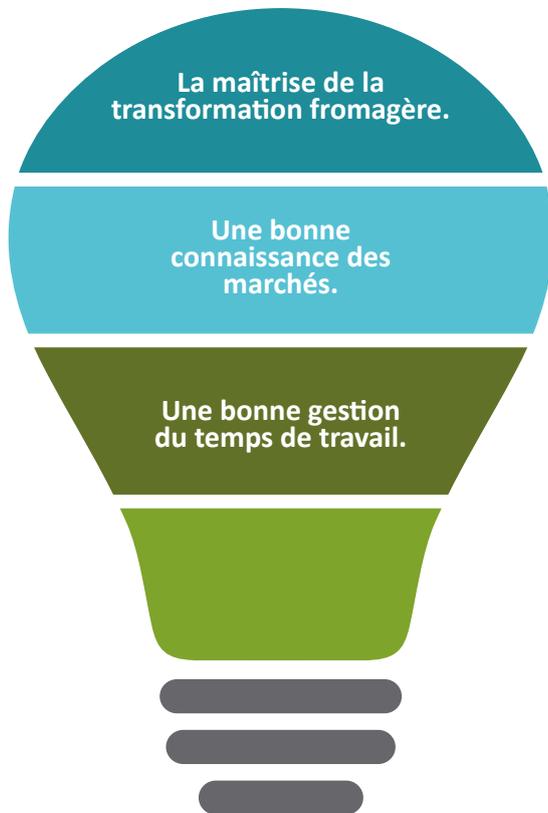
L'empreinte environnementale du lait produit

Les impacts de l'atelier sont répartis entre le lait et la viande produits suivant la répartition suivante :



Les forces et faiblesses du système

La réussite technique de ce système repose sur :



Les perspectives

- monotraite,
- aire de parcours,
- ne pas négliger la conduite du troupeau.

Les forces

Bonne valorisation du lait.

Bonne image du produit par rapport au client.

Facilité de suivi du troupeau (petit troupeau).

Un réseau commercial bien établi avec une clientèle à fort pouvoir d'achat.

Les limites

Faible autonomie alimentaire.

Temps de travail.

3 métiers différents.

1/3 temps salarié donc recrutement difficile.

S'installer dans le système

Le capital d'exploitation (hors foncier)

	Valeur patrimoniale à neuf	Valeur patrimoniale à la reprise	Valeur économique à la reprise ou valeur de «repretabilité»
Bâtiment	30 000 €	21 000 €	166 000 €
Installation-traite	32 000 €	22 400 €	
Fromagerie	45 000 €	32 000 €	
Matériel	10 000 €	5 000 €	
Cheptel	15 600 €	11 000 €	
Stocks	15 000 €	12 000 €	
TOTAL	147 600 €	103 400 €	

Avec des prélèvements privés annuels de 24 000 € et une sécurité pour les investissements nouveaux de 7 300 €/an (15 % de l'EBe), la valeur de «repretabilité» est de 166 000 €.



Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12- www.idele.fr
ISSN : en cours - Mars 2018 - Référence Idele : 00 18 502 021- Réalisation : Valérie Lochon
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :

Emmeline Beynet et Sébastien Bessonnet
Chambre d'agriculture 17 - ☎ 05 46 50 45 00
Coline Bossis - Chambre d'agriculture 86 - ☎ 05 49 44 75 01
Nicole Bossis - Institut de l'Élevage - ☎ 05 49 44 74 94
Camille Delaporte - Chambre d'agriculture 47 - ☎ 05 53 77 83 52
Charles Drouot et Amélie Villette
Chambre d'agriculture 24 - ☎ 06 78 03 77 42

Jean-Pierre Dugat - Chambre d'agriculture 33 - ☎ 05 56 79 64 21
Pauline Gauthier - Chambre d'agriculture 16 - ☎ 05 45 84 43 77
Leïla Le Caro - Chambre d'agriculture 35 - ☎ 02 23 48 26 93
Bernard Poupin - Seenovia - ☎ 02 51 41 93 93
Angélique Roué - Chambre d'agriculture 79 - ☎ 05 49 77 15 15
Laurent Vinet - Chambre d'agriculture 49 - ☎ 02 41 33 61 32



INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.



Nouvelle-Aquitaine,
Vendée, Maine et
Loire et Bretagne



CAPRIN FROMAGER FERMIER SPECIALISE

Les résultats économiques de l'exploitation (2017)

PRODUIT BRUT TOTAL (PB)	95 861 €	CHARGES	47 054 €
Produits caprins (98 % PB)	93 531 €	Charges opérationnelles (13 % PB)	12 733 €
Ventes	92 800 €	Troupeau 239 €/chèvre	12 438 €
Lait transformé : 35 000 l à 2 640 €	92 400 €	Transformation, commercialisation	75 €/chèvre 3 903 €
82 chevreaux jeunes (8 jours) à 3 €/tête	246 €	Concentrés	69 €/chèvre 3 609 €
8 chèvres de réforme à 18 €/tête	144 €	Fourrages achetés	52 €/chèvre 2 700 €
1 bouc (réforme) à 10 €/tête	10 €	Frais d'élevage	31 €/chèvre 1 599 €
Achats d'animaux	- 150 €	Frais vétérinaires	11 €/chèvre 549 €
1 bouc (reproducteur) à 150 €/tête	- 150 €	Taxes animales	2 €/chèvre 79 €
Aides	881 €	Surfaces fourragères 42 €/ha	295 €
Aide caprine : 52 têtes à 16,95 €	881 €	(7 ha SFP : dont 7 ha SH)	
Produits non affectables (2 % PB)	2 330 €	Engrais et amendements	26 €/ha 184 €
Aides	2 330 €	Divers	16 €/ha 111 €
Aides découplées	1 392 €	Charges de structure (36 % PB)	34 321 €
Indemnité compensatrice handicap	938 €	(hors amortissements et frais financiers)	
		Main d'oeuvre (MSA + salaires)	3 239 €/ha SAU 22 670 €
		Foncier	87 €/ha SAU 608 €
		Matériel	786 €/ha SAU 5 505 €
		Autres charges	791 €/ha SAU 5 538 €
		EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (51 % PB)	48 808 €
		28 710 €/UMO	
		(1,7 UMO exploitants)	

Annuités (19 % PB)	9 068 €	Amortissements	7 945 €
Remboursement de capital	7 752 €	Matériel	883 €/ha 6 183 €
Frais financiers long et moyen terme (LMT)	1 316 €	Bâtiments et installations	34 €/chèvre 1 762 €
Frais financiers court terme (CT)	0 €	Frais financiers (LMT et CT)	1 316 €
DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT	23 376 €/UMO	RESULTAT COURANT D'EXPLOITATION (41 % PB)	39 547 €
	39 740 €	22 263 €/UMO	

Produit brut exploitation/UMO totales	56 400 €	Charges de structure totales/chèvre	840 €
Produit brut exploitation/UMO exploitant	56 400 €	Annuités/produit	9 %
Valeur ajoutée nette (hors aides)/UMO totales	30 500 €		
Valeur ajoutée nette (hors aides)/UMO exploitant	35 800 €		

SENSIBILITE DU SYSTEME

L'excédent brut d'exploitation varie de :
± 3 500 €, soit ± 7 % pour un écart de valorisation du prix du lait de ± 10 centimes par litre.

Le coût de production (2017)

Productivité

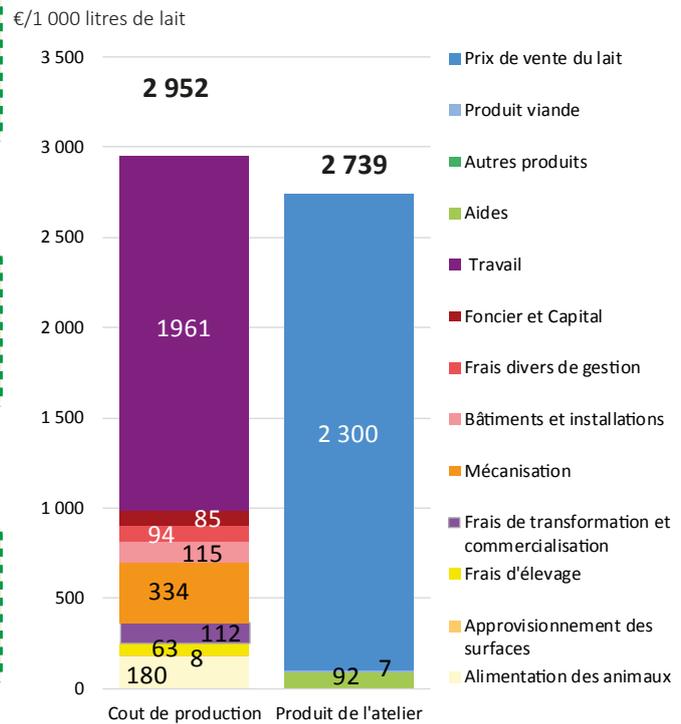
Lait produit et commercialisé (litres)	35 000
Lait produit (litres/chèvre)	670
Main d'oeuvre caprine à rémunérer (UMO)	2
Productivité MO rémunérée (litres/UMO)	17 500

Approche comptable

Coût de production €/1 000 l	2 952
Prix de revient €/1 000 l pour 2 SMIC/UMO	2 853
Rémunération permise €/1 000 l	1 532
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,8

Approche trésorerie

Coût de fonctionnement €/1 000 l	2 900
Prix de fonctionnement €/1 000 l pour 2 SMIC/UMO	2 801
Trésorerie permise €/1 000 l	1 584
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	1,8



Document édité par l'Institut de l'Élevage
 149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
 ISSN : en cours - Mars 2018 - Référence Idele : 00 18 502 021- Réalisation : Valérie Lochon
 Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture
 Ont contribué à ce dossier :
 Emmeline Beynet et Sébastien Bessonnet
 Chambre d'agriculture 17 - ☎ 05 46 50 45 00
 Coline Bossis - Chambre d'agriculture 86 - ☎ 05 49 44 75 01
 Nicole Bossis - Institut de l'Élevage - ☎ 05 49 44 74 94
 Camille Delaporte - Chambre d'agriculture 47 - ☎ 05 53 77 83 52
 Charles Drouot et Amélie Villette
 Chambre d'agriculture 24 - ☎ 06 78 03 77 42

Jean-Pierre Dugat - Chambre d'agriculture 33 - ☎ 05 56 79 64 21
 Pauline Gauthier - Chambre d'agriculture 16 - ☎ 05 45 84 43 77
 Leïla Le Caro - Chambre d'agriculture 35 - ☎ 02 23 48 26 93
 Bernard Poupin - Seenovia - ☎ 02 51 41 93 93
 Angélique Roué - Chambre d'agriculture 79 - ☎ 05 49 77 15 15
 Laurent Vinet - Chambre d'agriculture 49 - ☎ 02 41 33 61 32

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

